

trice jusqu'à la maison d'un nommé Jean Lallemand, dans le dit village Saint Thomas, ce qui lui donne lieu de soupçonner et soupçonner que les dits effets, ou partie d'iceux, y sont cachés et récelés, pour quoi il demande un ordre ou warrant pour les y chercher, et a signé.

LOUIS ALLIÉ

Affirmé et reconnu devant moi à St. Thomas, le 4 Janvier, 1812.

Jean Masse, J. P.

Warrant pour Chercher.

Province du Bas-Canada, A Pierre District de Québec, S. Boulé, Con-
nétable à St. Thomas.

Comme il me paroît à moi Jean Masse, Ecuyer, un des Juges à Paix de notre Souverain le Roi nommé pour maintenir la paix dans le Comté de Devon, dans le District de Québec, par l'information, sous serment de Louis Allié, marchand à St. Thomas, dans le Comté de Devon et dans le sus-dit Dis-

N.